



Votre voyage  
au bout du monde!

# VOYAGE CULTUREL

**MUNICH, FREIBURG  
STRASBOURG & PARIS**

**Du 27 Février au 10 Mars 2024**

## Ce voyage de découverte s'adresse aux élèves

⇒ 5<sup>ème</sup> (année scolaire 2023-2024) .

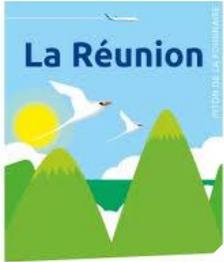
⇒ 4<sup>ème</sup> (année scolaire 2023-2024) .

## L'équipe **organisatrice** et les accompagnateurs.

⇒ Mesdames Bachel, Gance, Taochy et Vélia.

⇒ Messieurs Delort et Roulon

# Itinéraire et programme prévu.



**J1. Vol vers Paris**



**J2. Vol vers München**



**J3. Visite du musée  
Lenbachhaus de Munich**



**J4. Visite guidée de l'Alte Pinakothek.**



**Visite du musée BMW de Munich.**



München



J5. Départ pour

Freiburg

J6. Visite guidée à pied de la ville



Visite guidée du Quartier Ecologique Vauban



J7. Départ pour Wolfach



vers Todtmoos



Visite d'un atelier de confection d'un gâteau de « Forêt Noire »



Freiburg



Freiburg

J8. Départ pour Strasbourg



**STRASBOURG**



Visite guidée de la Cathédrale Notre Dame



Visite du Musée du Chocolat



**STRASBOURG**

J9. Départ pour Reims



**REIMS**

Découverte de la Cathédrale de Reims



Lieu des Sacres des ROIS de France



Départ pour PARIS



**PARIS**

**PARIS**

**J10. Croisière sur la Seine en Bateau Mouche**



**J11. Départ en Bus de pour Marne la Vallée**



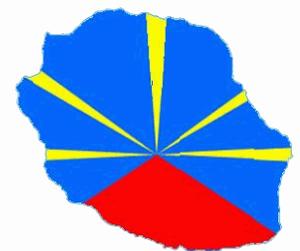
**Visite libre de Disneyland Paris**



**J 12. Vol Paris-Réunion**



**J 13. Arrivée à la Réunion**



# A fournir

- ↪ L'engagement rempli et signé
- ↪ **2** photocopies du passeport **en cours de validité** au moment du voyage **ou une photocopie du passeport « non valide »** avec une date prévue de l'obtention du passeport.
- ↪ **2 chèques** d'un montant de **418 Euros** libellés à l'ordre de l'« l'OGEC du collège Sainte Geneviève » à mettre dans une enveloppe au nom de l'enfant. L'échéancier commence en juillet et août 2023. Le paiement reprend à la rentrée (de septembre 2023 à janvier 2024).

## A prévoir (démarche personnelle)

- ↪ La carte vitale européenne (La demande devra être faite en novembre 2023 auprès de votre CGSS).
- ↪ Assurance extra scolaire incluant des voyages scolaires.

# Charte de bonne conduite



Les obligations du règlement intérieur du collège Sainte Geneviève restent en vigueur pendant ce voyage scolaire dont les objectifs sont aussi bien culturels que pédagogiques.

Le groupe se compose de 5 accompagnateurs et de 38 élèves. Cela suppose que chacun respecte les règles pour profiter au mieux des activités proposées et de cette expérience de vie en collectivité. Toute consigne devra être scrupuleusement respectée.

## **I] Avant le voyage**

- ☆ Ne pas faire d'entorse au règlement intérieur
- ☆ Être ponctuel(le) aux rendez-vous
- ☆ Respecter les délais pour les retours de documents

## II] Pendant le voyage

### A] Les trajets en avion, en bus

- ☆ Respecter les consignes de sécurité (attacher sa ceinture de sécurité), les autres passagers et le personnel de bord (ne pas parler à haute voix, ne pas se lever sans autorisation, respecter le sommeil des autres...)
- ☆ Respecter le chauffeur
- ☆ Laisser le bus propre

### B] La vie dans les auberges de jeunesse

- ☆ Respecter les lieux et ses occupants (autres logeurs, personnel, ses « colocataires »)
- ☆ Accepter de goûter aux plats proposés (La découverte d'une autre culture passe également par sa gastronomie, éviter les remarques désobligeantes)
- ☆ Respecter l'heure du lever et l'heure du coucher fixées par les encadrants
- ☆ Après « l'extinction des feux », respecter l'interdiction formelle de quitter sa chambre
- ☆ Respecter le temps imparti à chacun pour se doucher le soir et se préparer le matin
- ☆ Être à l'heure au petit-déjeuner et au départ des visites
- ☆ Être attentif (-ve) aux consignes données

## C] Les visites et sorties

- ☆ Respecter les lieux de visite
- ☆ Ecouter les guides (ne pas jouer avec son portable, bavarder...)
- ☆ Pendant les visites à pied, être attentif (-ve) aux règles de circulation, ne pas traîner, éviter les bousculades volontaires sur la chaussée
- ☆ **Ne jamais s'isoler du groupe**
- ☆ Avoir une attitude respectueuse et positive envers l'entourage
- ☆ Porter une tenue qui convient aux lieux visités, en particulier dans les musées et les lieux religieux
- ☆ Surveiller son langage
- ☆ En pique-nique, toujours rester dans le champ de vision des accompagnateurs et laisser les lieux propres
- ☆ **Pour aller aux toilettes, toujours prévenir l'adulte responsable**

## III] Après le voyage

- ☆ Être volontaire pour la réalisation d'une exposition pour l'établissement (photos, textes, etc.)

## Consignes générales

Il est préférable d'emporter une somme d'argent raisonnable (un maximum de 300 euros que l'élève gèrera en autonomie, notamment pour le repas dans le parc d'attraction). En ce qui concerne LES TELEPHONES PORTABLES, MP3, CONSOLES DE JEUX, MONTRES CONNECTEES et autres, le Collège et les professeurs organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

